Y'A PAS TANT DE PAUVRES QUE ÇA AU QUÉBEC!



### LE DISCOURS DOIT CHANGER PARLONS DE PAUVRETÉ!



En 2025, il faut un revenu annuel de 24 700 \$ juste pour combler ses besoins de base.

Environ 645 000 personnes vivent avec moins que ça.

Au Québec, 645 000 personnes ont un <u>revenu</u> inférieur aux seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC).

La MPC indique le revenu nécessaire à un ménage pour se procurer un panier de biens et de services indispensables à la couverture de ses besoins de base, en fonction de sa taille et de sa composition.

Le gouvernement se doit de hausser les protections publiques de façon à assurer à tous les ménages un revenu au moins égal à la MPC.





POUR SORTIR

DE LA PAUVRETÉ,

IL SUFFIT JUSTE

DE TRAVAILLER!



# LE DISCOURS DOIT CHANGER PARLONS DE PAUVRETÉ!



En 2025, il faut gagner 28 \$ de l'heure, à temps plein, pour vivre hors de la pauvreté.

Le salaire minimum est de 16,10 \$.

Au Québec, une personne qui travaille à temps plein au <u>salaire minimum</u> parvient à peine à joindre les deux bouts.

Une personne seule doit avoir un revenu annuel disponible de 40 084\$ pour pouvoir non seulement couvrir ses besoins de base, mais aussi avoir une marge de manœuvre qui lui permet de faire des choix et de composer avec les imprévus.

Le gouvernement se doit d'augmenter le salaire minimum pour qu'une personne seule qui travaille 35 heures par semaine vive hors de la pauvreté.





SI ON LAISSAIT LES
PROMOTEURS PRIVÉS
CONSTRUIRE COMME
ILS VEULENT, TOUT
LE MONDE AURAIT
UN TOIT!



#### LE DISCOURS DOIT CHANGER PARLONS DE PAUVRETÉ!



Construire plus, oui. Mais pour qui?

La crise du logement, c'est surtout des loyers hors de prix. Avec la <u>crise du logement</u>, il est de plus en plus difficile pour les personnes en situation de pauvreté de trouver un logement qui répond à la fois à leurs besoins et à leur budget.

Un logement est considéré comme inabordable s'il coûte plus de 30 % des revenus (avant impôt) du ménage qui l'occupe. En 2021, un quart des ménages locataires au Québec – 373 615 ménages – vivaient dans un logement jugé inabordable.

Le gouvernement se doit d'adopter une politique globale en habitation, basée sur la reconnaissance du droit au logement. Le logement social doit être au cœur de cette politique.





AVEC LES BANQUES
ALIMENTAIRES,
Y'A PAS GRAND
MONDE QUI MANGE
PAS À SA FAIM.



## LE DISCOURS DOIT CHANGER PARLONS DE PAUVRETÉ!



L'accès à une alimentation saine et suffisante est un droit humain, pas un privilège.

Une personne sur cinq souffre d'insécurité alimentaire.

De plus en plus de personnes au Québec souffrent d'<u>insécurité alimentaire</u>. Plus de 10 % de la population ont en effet eu recours aux services d'une banque alimentaire en 2024. Une augmentation de 53 % en trois ans. Une personne aidée sur cinq occupait un emploi.

La réponse du gouvernent face à cette crise s'est limitée à «mieux soutenir» financièrement les services alimentaires de derniers recours. Une mesure qui néglige la racine du problème: les revenus insuffisants des personnes touchées.

Le gouvernement se doit d'adopter une loi-cadre sur le droit à l'alimentation.





LES SOINS DE SANTÉ AU QUÉBEC, C'EST GRATUIT!



#### LE DISCOURS DOIT CHANGER PARLONS DE PAUVRETÉ!



De nombreux soins de santé nécessitent de passer par le privé, comme les soins dentaires et de la vue, ce qui restreint leur accessibilité.

Déjà que de nombreux <u>soins de santé</u> ne sont pas couverts par le régime public québécois, on assiste depuis 20 ans à une croissance fulgurante du privé en santé.

L'exode des médecins vers le privé creuse les inégalités d'accès aux soins de santé. Un fossé se crée entre les personnes qui peuvent payer pour une consultation médicale et celles qui ne le peuvent pas. La capacité financière l'emporte sur les besoins de santé.

Le gouvernement se doit d'interdire le privé en santé et d'élargir la couverture du régime d'assurance maladie à un plus grand nombre de soins de santé.





AU QUÉBEC, LE SYSTÈME D'ÉDUCATION PUBLIC ET UNIVERSEL ASSURE L'ÉGALITÉ DES CHANCES!

## LE DISCOURS DOIT CHANGER PARLONS DE PAUVRETÉ!



Entre les jeunes issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé, il y a un écart de diplomation de 25 points de pourcentage 7 ans après leur entrée au secondaire.

Le caractère inégalitaire de notre <u>système</u> <u>d'éducation</u> se rencontre à tous les niveaux, des CPE aux études supérieures.

Faute de ressources financières pour accéder à une garderie privée, les familles de dizaines de milliers d'enfants se retrouvent en attente d'une place subventionnée dans un service de garde éducatif. Au primaire et au secondaire, «l'école à trois vitesses » engendre une ségrégation elle aussi basée sur la capacité de payer des familles, réduisant ainsi les chances des enfants issus d'un milieu moins nanti d'accéder aux études supérieures.

Le gouvernement se doit d'assurer la gratuité de la formation scolaire, des centres de la petite enfance aux études supérieures.



